



Congrès national des Communes forestières

Nancy – le 2 octobre 2015

Intervention de Matthieu KLEIN

Président du Conseil départemental de Meurthe-et-Moselle

Monsieur le président,

Mesdames et Messieurs,

Ma chère Marie-Louise Haralambon présidente départementale de Meurthe-et-Moselle,

Monsieur le ministre,

Cher Stéphane Le Foll,

Monsieur le préfet,

Monsieur le député,

Monsieur le président de la région Lorraine,

Mesdames et Monsieur,

je suis très heureux de vous accueillir à mon tour en Meurthe-et-Moselle et de vous transmettre les missions de Dominique Bussereau, président de l'assemblée des départements de France, pour vous dire que vous êtes dans une région et un département pour lesquels la forêt est à la fois un espace stratégique, une ressource, un lieu de biodiversité, un enjeu économique et un enjeu culturel.

Tous les Meurthe-et-Mosellans se souviennent de la dramatique tempête de 1999. De nombreuses communes ont même été jusqu'à poser des plaques commémoratives dans des espaces qui, plus qu'un souvenir douloureux, sont au contraire des espaces de remobilisation.

Écosystème remarquable, vous le savez peut-être sur les 163 espaces naturels sensibles de Meurthe-et-Moselle, 95 incluent des emprises forestières. Nous travaillons en lien étroit avec les communes pour faire de ces espaces naturels sensibles, des espaces de connaissance et de reconnaissance de la forêt comme un acteur écologique aujourd'hui incontournable.

Je veux aussi dire un mot de l'enjeu économique, car il n'est pas mince dans une région aussi forestière que la nôtre : 23 000 emplois en Lorraine, 4 000 emplois pour le seul département de Meurthe-et-Moselle. Le bois est une ressource porteuse d'un potentiel encore plus important pour peu que la filière se structure, pour peu que les grumes coupées ici puissent être transformées et revendues dans notre région, et en France, plutôt que de voyager à travers le monde.

Je veux saluer le travail remarquable du ministre et du gouvernement sur la question du maintien de ces productions en France et particulièrement dans la région, notamment par rapport à la question de l'export chinois. Structurer cette filière courte est un enjeu déterminant, économique. Nous sommes, nous collectivités territoriales aujourd'hui parce que nous sommes porteuses de 75 % de l'investissement public, aux premières loges.

En Meurthe-et-Moselle, le plan de nouvelle génération a consacré 290 M€ pour le seul département, pour restructurer l'ensemble des collèges avec un objectif d'inscrire ces bâtiments dans la transition énergétique avec des collèges bois paille qui commencent à devenir des modèles pour ce que nous voulons faire pour l'ensemble des établissements du département.

La ressource est disponible pour faire du bois un débouché local. Il faut bien sûr que le travail du gouvernement se poursuive, que le travail de l'Union européenne se poursuive pour que le bois coupé dans nos communes, sur nos territoires, dans nos départements puisse être mis au service de cette filière courte économique locale. Je crois que c'est bien à travers cette acception globale, culturelle, écologique et économique du bois comme ressource qui est chère au cœur des Meurthe-et-Mosellans que nous nous inscrirons résolument dans les perspectives que nous avons tracées avec l'association

départementale des Communes forestières. La prochaine convention de partenariat que nous signerons entre le département et les Communes forestières du département inscrira cet objectif comme un objectif partagé entre vous les élus locaux et la collectivité départementale.

Je vous souhaite de très bons travaux.